

PRÉFECTURE DU CHER
PRÉFECTURE DE L'ALLIER

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Secrétariat général

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) YEVRE AURON

Il sera procédé, pendant 33 jours consécutifs, **du lundi 7 octobre 2013 au vendredi 8 novembre 2013 inclus**, sur les territoires des 126 communes visées dans l'annexe ci-jointe à une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) YEVRE-AURON. Le périmètre du SAGE comprend 121 communes du département du Cher et 5 du département de l'Allier.

La Commission Locale de l'Eau, présidée par M. Yvon BEUCHON a élaboré le projet de SAGE. Les informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès du Conseil Général du Cher, service de l'eau, SAGE Yèvre Auron, 1 Place Marcel Plaisant, CS n°30322, 18023 Bourges Cedex.

- Constitution du dossier :

Le dossier mis à la consultation du public comporte: le rapport de présentation, le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD), le règlement et les documents cartographiques correspondants, le rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale, l'évaluation des incidences Natura 2000 et le rapport de synthèse de la consultation des personnes publiques.

L'arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis au public ainsi que l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site Internet de la Préfecture du Cher : www.cher.gouv.fr et de l'Allier www.allier.gouv.fr, sur le site Internet du Conseil Général du Cher www.cg18.fr et sur celui du SAGE Yèvre Auron, www.sage-yevre-auron.fr

- consultation du dossier d'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à disposition du public dans les communes désignées comme **lieux d'enquête** et dans les communes désignées comme **lieux d'information**, c'est à dire disposant d'un dossier papier complet,

où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et s'il y a lieu, consigner leurs observations par écrit sur les registres d'enquêtes, ouverts à cet effet.

- communes lieux d'enquête :

Mairie de BOURGES (siège de l'enquête),
Mairie d'ALLOGNY,
Mairie de BAUGY,
Mairie de DUN SUR AURON,
Mairie de SAINT MARTIN D'AUXIGNY,
Mairie de VALIGNY(département de l'ALLIER) .

- communes lieux d'information :

Mairie de VIERZON,
Mairie de MEHUN SUR YEVRE,
Mairie des AIX d'ANGILLON,
Mairie d'HENRICHEMONT,
Mairie de CHARENTON DU CHER,
Mairie de NERONDES,
Mairie de SAINT AMAND MONTROND,
Mairie de LEVET.

Ce dossier d'enquête sera en outre consultable sur le site Internet du SAGE Yèvre- Auron:
www.sage-yevre-auron.fr

- Commission d'enquête :

Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné pour conduire cette enquête publique une commission composée de :

Membres titulaires :

- M. Jean-Baptiste GALLIEGUE, cadre administratif en collectivité locale spécialisé en urbanisme, président de la commission,
- M. Dominique FROIDEFOND, conseiller agricole en retraite,
- M. Claude BOURDIN, chef de projets d'aménagement foncier en retraite.

Membre suppléant :

- M. Sébastien BOUILLON, ingénieur en activité.

En cas d'empêchement de M. Jean-Baptiste GALLIEGUE, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par M. Dominique FROIDEFOND, membre titulaire de la commission.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

- Accueil du public :

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux dates et heures fixées dans les communes ci-dessous désignées comme **lieux d'enquête**:

Mairie de BOURGES	Le lundi 7 octobre 2013 de 8h 30 h à 11 h30 Le vendredi 8 novembre 2013 de 14 h30 à 17 h 30
Mairie d'ALLOGNY	Le lundi 4 novembre 2013 de 14 h à 17 h
Mairie de BAUGY	Le vendredi 25 octobre 2013 de 9h à 12 h
Mairie de DUN sur AURON	Le lundi 14 octobre 2013 de 8 h 30 à 11h 30 Le vendredi 25 octobre 2013 de 14 h à 17 h
Mairie de SAINT MARTIN d'AUXIGNY	Le jeudi 10 octobre 2013 de 14 h à 17 h Le mardi 29 octobre 2013 de 14 h à 17 h
Mairie de VALIGNY(ALLIER)	Le vendredi 18 octobre 2013 de 14 h à 17 h

- Présentation des observations :

Le public pourra exprimer ses observations sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête ; ou les adresser sous pli cacheté, à **l'attention personnelle du président de la commission d'enquête en mairie de BOURGES, siège de l'enquête (11, rue Jacques Rimbault – 18000 Bourges)** .

Un **registre d'enquête virtuel**, sous forme électronique, sera également créé et disponible, tout au long de l'enquête, sur le site Internet du SAGE Yèvre Auron : www.sage-yevre-auron.fr

- Suite de l'enquête publique :

Le Président de la commission d'enquête rendra son avis motivé sur le projet dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, dans les 126 communes concernées figurant à l'annexe ci-jointe, au Conseil Général du Cher ainsi que sur demande formulée aux Préfets concernés. Par ailleurs, ce rapport sera également consultable sur les sites Internet des préfetures du Cher et de l'Allier ainsi que sur le site Internet du SAGE Yèvre Auron.

Le SAGE Yèvre-Auron sera approuvé par arrêté inter-préfectoral des préfets du Cher et de l'Allier.

Vu, Bourges, le 11 septembre 2013
Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur adjoint,
Laurent WENDLING

(4)